

# Conduite d'engins ou réalisation de travaux urgents (Opérateur)

## Objectifs

- Identifier la réglementation et les acteurs de la réforme anti-endommagement.
- Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité.
- Se préparer et passer l'examen AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

## Public Visé

Toutes personnes intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés: conducteur d'engin ou opérateur dans le cadre de travaux urgents

## Objectifs pédagogiques

Identifier la réglementation et les acteurs de la réforme anti-endommagement  
Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité.  
Se préparer et passer l'examen AIPR

## Méthodes et moyens pédagogiques

Présentiel

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique. Des intervenants qualifiés possédant une expérience approfondie des travaux sur chantier.

## Pré Requis

Savoir lire, écrire et comprendre le français

## Parcours pédagogique

- Identifier les objectifs et les étapes de la formation
- Respecter la réglementation et identifier les acteurs de la réforme anti-endommagement
- Identifier l'environnement d'un chantier
- Appliquer les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant la réalisation des travaux
- Passage du QCM et bilan

## Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen final sous forme de QCM

## Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le signaler afin que nous puissions adapter cette formation à vos besoins.



### Durée

**3.50** Heures

**0.5** Jour

### Effectif

1 à 10 personnes



**Contactez-nous !**

**Corentine MAZZOTTI**  
Responsable commerciale et administrative

**Tél. : 0625129122**

**Mail : [c.mazzotti@acronis-formation.fr](mailto:c.mazzotti@acronis-formation.fr)**